

PHYSOSTIGMA VENENOSUM POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Physostigma venenosum* est constituée par la graine séchée de *Physostigma venenosum* Balf.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

La graine de *Physostigma venenosum* Balf. est arquée, un peu réniforme, de 2 cm à 4 cm de long sur 12 mm à 15 mm de large et à peu près autant d'épaisseur, à tégument coriace, rugueux, légèrement chagriné et de couleur brune. Le bord convexe de cette graine est parcouru longitudinalement par un hile noir très accentué et très lisse qui mesure 2 mm de largeur ; il est incurvé en gouttière et bordé par une sorte de saillie avec un mince cordon médian ; L'autre bord est rectiligne. Un micropyle se trouve à l'extrémité la plus grosse.

L'amande est formée par 2 volumineux cotylédons blancs réniformes laissant apparaître une cavité entre leurs faces ventrales. Ces cotylédons d'aspect farineux sont durs et compacts, ne pouvant être rayés par l'ongle qui y laisse seulement une trace brillante.

IDENTIFICATION

- A. La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. La solution S (voir Essai) satisfait aux réactions d'identification de la teinture mère.

ESSAI

Solution S. Ajoutez à 5 g de drogue convenablement divisée, 30 mL d'*éthanol R* au titre requis. Couvrez. Chauffez au bain-marie à 60 °C pendant 15 min. Laissez refroidir. Filtrez.

Chromatographie (2.2.27). La solution S satisfait à l'essai Chromatographie de la teinture mère.

Cendres totales (2.4.16). Déterminé sur 1,0 g de drogue pulvérisée, le taux des cendres totales n'est pas supérieur à 5,0 pour cent.

SOUCHE

La teinture mère de *Physostigma venenosum* est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la graine séchée de *Physostigma venenosum* Balf., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur jaune.

IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 10 mL de teinture mère, 10 mL d'eau R et 1 mL d'ammoniaque concentrée R. Extrayez par 10 mL d'éther R. Evaporez à sec la phase étherée. Reprenez le résidu par 0,5 mL d'ammoniaque concentrée R. Evaporez à nouveau à sec. Le résidu apparaît bleu. Ajoutez 2 mL d'éthanol à 96 pour cent R et 2 gouttes d'acide chlorhydrique R. La solution est dichroïque, rouge par réflexion et bleu-violet par transparence.
- B. Evaporez à sec 2 mL à 3 mL de teinture mère. Ajoutez au résidu 5 à 6 gouttes de solution sulfurique de diméthylaminobenzaldéhyde R et quelques gouttes d'acide sulfurique R. Il apparaît une coloration brun-rouge virant au violacé par addition de 1 mL d'eau R.
- C. Evaporez 2 mL de teinture mère. Ajoutez au résidu 1 mL d'acide chlorhydrique dilué R2 et quelques gouttes de solution d'iodobismuthate de potassium R. Il se forme un précipité orange.
- D. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, quelques cristaux de ninhydrine R. Chauffez à l'ébullition. Il apparaît une coloration bleu-violet.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,3 pour cent m/m.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de gel de silice GF₂₅₄ R.

a) Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 30 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 40 volumes de butanol R, de 10 volumes d'acide acétique glacial R et de 10 volumes d'eau sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement deux bandes jaunes de R_f voisins de 0,25 et 0,60.

b) *Solution à examiner.* Evaporez sous pression réduite 20 mL de la teinture mère ; ajoutez 10 mL d'eau R et 1 mL d'ammoniaque concentrée R et extrayez par 10 mL de chloroforme R. Evaporez la phase chloroformique et reprenez le résidu par 1 mL de méthanol R.

Solution témoin. Solution d'ésérine R à 1 g/L dans l'éthanol à 96 pour cent R.

Déposez séparément sur une plaque, en bandes de 10 mm, 10 µL de la solution témoin et 20 µL de la solution à examiner. Développez avec un mélange de 40 volumes de butanol R, de 10 volumes d'acide acétique glacial R et de 10 volumes d'eau R sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Examiné en lumière ultraviolette à 254 nm, le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une atténuation de fluorescence de R_f voisin de 0,30 correspondant à celle obtenue avec la solution témoin et une atténuation de fluorescence de R_f voisin de 0,40.

Pulvérisez sur la plaque la *solution d'iodobismuthate de potassium R* à 10 pour cent V/V dans l'*acide chlorhydrique dilué R2*. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande orangée de R_f voisin de 0,30 correspondant quant à sa position et à sa coloration à celle obtenue avec la solution témoin et une autre bande orangée de R_f voisin de 0,40.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.